

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires d'Oran EGSA/Oran, dont :

- Le Siège social : Rond-point Aéroport International d'Oran Ahmed BEN BELLA.
- Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 000031010449824

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°33/DG/DIE/2025 relatif à la réalisation d'une clôture en dur au niveau de la pénétrante de l'aéroport de Tindouf paru dans les journaux « LE QUOTIDIEN D'ORAN et AFRICA NEWS » en date du 19/08/2025 et dans le « BOMOP », qu'après évaluation et conformément aux dispositions prévues à la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

SOUSSIONNAIRE/NIF	Montant de l'offre (DA.TTC)	Délai D'exécution	Note Technique
EURL EL AMDJED Commerce multiple et entreprises générales NIF : 000201088232577	59 490 480,00	Quatre (04) mois	22,00

Le choix de cette entreprise a été fait suivant les dispositions et les exigences de qualifications arrêtées dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés compétente dans les (10) jours qui suivent la date de parution du présent avis.